

PROCES-VERBAL COT
COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES
N°1 / 2021
12 MARS 2021
REUNION PLENIERE

Présidence Daille Frédéric

Présents Delacour Pierre, Demazeau Elsa, Dulon Philippe, Hurtes Robert, Jeante Françoise, Josien Daniel, Legrand Kevin, Martin Jean-Marcel, Olive Pierre, Prevost Christian

Représentants des commissions nationales

Cachou Jean-Jacques (CNR), Dahm Jean-Pierre (CNM), Doumeng Nicolas (CSO), Jacquot Hervé (CSO), Zuger Patricia (CNAM)

Représentants des COT régionales

Avignon Daniel (G-E), Chedeville Pascal (I-F), Jousse Mickaël (ARA), Lemoine Annick (H-F), Moreau René (BRE), Roger Patrice (CEN), Valette Sandrine (OCC)

Membres associés

Friteyre Pierre (DTN), Jaffrelot Eric (DG)

Invité

Buzzi Daniel

Excusés

Membres Marcel Ferrari, Elisabeth Lagier

Représentants des COT régionales

Elise Ayme (PCA), Claude Bosch (COR), Florian Desjardins (NOR), Marie-Anne Dias (N-A), Martin Luc (CNJ), Patrick Tafforeau (P-L)

- Début de la réunion en visio-conférence à 16h30 -

Frédéric DAILLE ouvre la séance et accueille les participants.

1. Présentation de la Commission des Officiels Techniques

Le Président précise l'état d'esprit qui a guidé la composition de cette commission statutaire. Le premier objectif était d'abord que la COT puisse répondre à toutes les problématiques que peuvent connaître les autres commissions de la Fédération : sa transversalité est donc l'un de ses grands principes. De plus, le Président a tenu à impliquer les présidents des COT régionales afin de pouvoir travailler avec eux.

Voici ce qui est mentionné dans les statuts de la Fédération à propos des missions de la COT :

- coopérer avec l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA) pour définir les formations des Officiels Techniques et les modalités de leur déploiement ;
- suivre leurs activités et élaborer les règles qui leur sont propres en matière d'éthique, de déontologie et de formation ;
- veiller à la promotion de leurs activités auprès des jeunes licenciés de la FFA ;
- répondre aux demandes des commissions techniques relatives à la constitution des jurys des compétitions

Selon ces mêmes statuts ([lien -article 42](#)), la COT est donc chargée de la promotion des officiels en France et peut s'appuyer, pour ce faire, sur trois leviers :

- le développement, par exemple pour la féminisation de ce corps,
- la formation, pour augmenter la représentation au niveau international et
- la compétition avec, en ligne de mire, la préparation de Paris 2024.

L'objectif est que ces trois axes s'imbriquent de façon fluide.

Le Président remercie les membres de la commission précédente, qui ont déjà œuvré en ce sens et souligne que la continuité d'action entre les deux équipes est primordiale.

2. Tour de table

Pour cette première réunion, un tour de table est proposé, afin que les membres puissent faire connaissance malgré le format particulier de la visioconférence. Chacun est donc invité à prendre la parole pour se présenter rapidement en indiquant sa ligue et son club d'origine, son expérience athlétique et en tant qu'officiel, son éventuelle présence dans d'autres commissions de la Fédération, sa situation professionnelle et les points que chacun souhaiterait voir traiter au sein de la COT.

Au cours de ce temps d'échanges, plusieurs thématiques ressortent en tant que centres d'intérêt :

- la formation : les contenus, la plateforme digitale, la formalisation, l'accompagnement à la formation dans les ligues, les examens (voir avec l'OFA) ;
- les jeunes juges : leur formation, leur intégration (coopération avec la CNJ et l'OFA) ;
- les règlements des compétitions nationales (voir commissions techniques) ;
- le suivi des équipements sportifs (voir avec la CES) ;
- la préparation de Paris 2024 ;
- la liaison -règlements - World Athletics.

A l'occasion de ce tour de table, le parcours et le rôle de Monique Attiba, qui nous a quittés le 23 février dernier, est présenté par René Moreau, son successeur, à la tête de la COTR de Bretagne. Bien connue de nombreux membres ici présents, Monique a été membre de la COTN depuis 2007 et a œuvré tant au niveau régional que national pour la promotion et la formation des officiels. Elle laisse en héritage le livret destiné aux jeunes juges, déjà diffusé au niveau national, et aura impulsé la vocation de nombreux juges de niveau régional et fédéral. Son engagement et son rôle prépondérant pour notre sport est rappelé par la Ligue de Bretagne sur son [site](#).

3. Règles de fonctionnement de la COT

Le rythme des réunions souhaité est d'une tous les deux mois. Le Président soumettra ultérieurement une proposition de calendrier. Il indique sa volonté d'aboutir à un consensus sur les horaires afin de réunir la majorité des membres. Les conditions de réunion de la COT évolueront en fonction des conditions sanitaires : dans un premier temps, le format de la visioconférence utilisé aujourd'hui s'impose. La possibilité de réunions « hybride » s'ouvrira peut-être dans les prochaines semaines. A noter que l'AG de la FFA est prévue elle-même en visioconférence le 12 juin prochain.

Pour toute communication par mail, il est demandé de suivre les règles de correspondance électronique déjà envoyées le 2 mars 2021.

Au cours de chaque réunion, le Président demande que tous puissent parler librement, sans craindre un éventuel jugement de valeur. Le respect de la parole de chacun restera primordial ainsi que le temps imparti.

Elsa Demazeau sera la secrétaire de séance et aura la charge de rédiger le procès-verbal. Après vérification par le Président, ce PV sera envoyé aux membres pour vérification par chacun des présents, invités à s'assurer que le document final tienne compte fidèlement des échanges.

4. Les missions de la COT sur l'Olympiade 2020-2024

Le Président propose qu'au cours de cette Olympiade, la Commission travaille en groupes de travail sur différentes missions :

- la liaison avec l'OFA pour la formation : ce groupe comptera en son sein Christian Prévost, Daniel Buzzi, Jean-Marcel Martin, Pierre Olive. Il est mentionné le besoin d'un représentant du running et de la marche : Jean-Jacques Cachou indique qu'il est d'accord pour l'intégrer.
- la féminisation : depuis 5 ans, force est de constater la montée en puissance dans ce domaine. L'un des axes pour poursuivre cette progression est un travail de fond à réaliser pour accompagner toutes les féminines tant au niveau national qu'international. Le Président est engagé personnellement sur ce point.
- la communication : il y a un important travail à effectuer pour susciter des vocations ; le seul outil numérique ne peut à l'évidence suffire. La communication envers les autres corps de l'athlétisme s'avère tout aussi importante. Le Président lance un appel à volontaire. Le nom de Kevin Legrand est proposé pour piloter ce groupe.
- le règlement : il s'agit de veiller à l'application des règles internationales dans les réglementations françaises. Le Président lance un appel à volontaire.
N.B. : à l'issue de la réunion, Eric Jaffrelot se propose pour piloter ce groupe.
- la gestion des OTN et leur accompagnement pour la préparation des examens internationaux. Le Président lance un appel à volontaire.

➔ De façon générale, ceux qui seraient intéressés pour participer et contribuer à la vie de ces groupes sont invités à contacter Frédéric Daille afin que leur candidature soit évoquée avec le responsable du groupe.

Nous pourrions peut-être envisager à l'avenir, un groupe de travail autour de l'événement « Paris 2024 » ; la question n'est pas d'actualité pour l'instant.

Une discussion s'ensuit relative à la déclinaison concrète que pourraient prendre les missions de la COT autour des trois axes : « Formation », « Compétition » et « Développement » (cf. diaporama en annexe).

Dans la première thématique, la question du tutorat donne lieu à un échange. Plusieurs membres de la commission estiment que ce point pourrait faire l'objet d'un groupe spécifique chargé de coordonner un suivi au niveau national, ainsi que d'accompagner la formation des tuteurs par exemple.

Un bref échange a lieu sur l'effort de formalisation évoqué à plusieurs reprises. Il est rappelé que si l'uniformisation est souhaitée, il faut veiller à ne pas tomber dans la rigidité.

Enfin, la liaison avec le handisport est une thématique sur laquelle plusieurs membres souhaitent également travailler, notamment pour la formation. Un module est en cours de création au sein de la Fédération Française Handisports, donc pour l'instant, détaché de l'OFA, mais des discussions avec cette dernière sont envisagées.

5. Calendrier des réunions

Il est proposé d'alterner des réunions en milieu de semaine et fin de semaine. Le créneau du samedi matin est mentionné comme un consensus, au moins tant que les compétitions ne reprennent pas.

Le Président précise que les réunions des membres permanents alterneront avec les plénières (COT élargie) comme celle d'aujourd'hui. Les premières seront destinées à faire le point sur l'avancée des groupes de travail, tandis que les plénières pourront être le cadre d'échanges plus transversaux.

Suite aux échanges, voici une proposition de calendrier jusqu'à la rentrée de septembre 2021 :

- Samedi 24 avril : 10h30 - 12h : réunion de la COT
- Samedi 26 juin : 10h30 - 12h : réunion de la COT élargie
- Samedi 11 septembre : 10h30 - 12h : réunion de la COT

6. Questions diverses

- Qui sont les membres permanents de la COT ? cf. [site de la FFA](#)

- Au sujet du site de la communication des officiels : que devient-il ? qui s'en occupe ? quelle sera sa vocation ? Actuellement ce site est utilisé à titre informatif. Son devenir est lié aux propositions du groupe chargé de la communication, mentionné précédemment.

- Fin de la réunion : 18h30 -

Elsa DEMAZEAU
SECRETAIRE DE SEANCE

Frédéric DAILLE
PRESIDENT

ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Réunion de COT N°1 ordre du jour

xx Mars 2021

Online – 16h30 ou 10h30

4 | Compte-rendu CD FFA du 29 janvier 2021

Objectif :

- Lancement de la COT 2021-2024

Préparation

- La COT, statutairement



LA COT, STATUTAIREMENT

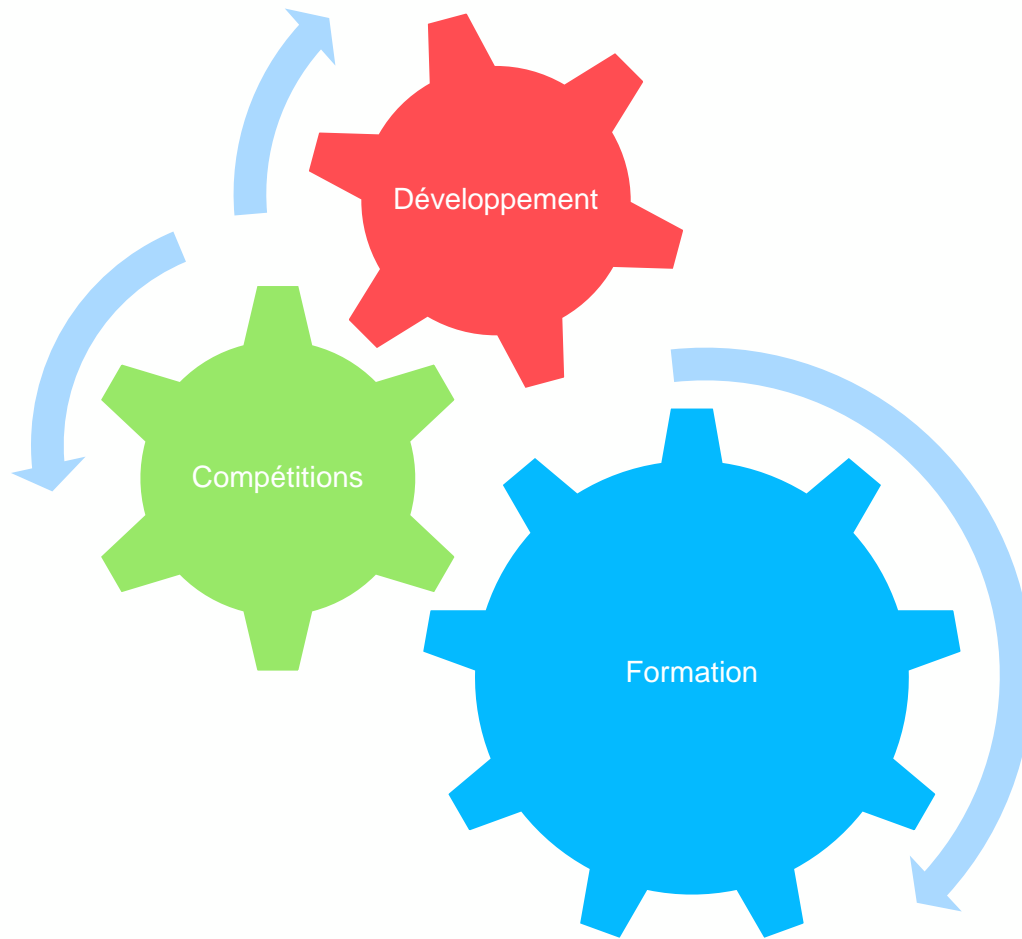
Article 42 – Commissions Statutaires

42.1 Il est institué, au sein de la FFA :

- une Commission des Officiels Techniques (COT) dont la mission est de :
 - coopérer avec l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA) pour définir les formations des Officiels Techniques et les modalités de leur déploiement ;
 - suivre leurs activités et élaborer les règles qui leur sont propres en matière d'éthique, de déontologie et de formation ;
 - veiller à la promotion de leurs activités auprès des jeunes licenciés de la FFA ;
 - répondre aux demandes des commissions techniques relatives à la constitution des jurys des compétitions.



EN TRIPTYQUE



4 | Tour de table

Objectif :

- **Faire connaissance**

Préparation

- Pitch de 1 minute par personne
 - Nom, prénom
 - Ligue, Club
 - Expérience Athlétique et en tant que juge
 - Membre d'autre commission
 - Situation professionnelle
 - Ce que vous aimeriez voir traiter en COT
 - Divers (ce que vous avez envie de dire)

4 | Informations générales

Objectif :

- **Réunions et règles de conduite**

Préparation

- Réunions
 - En ligne
 - Durée max 1h30
 - En présentiel
 - FFA en hybride
- Rythme de réunion
 - Calendrier
- Règles

4 | Missions

Objectif :

- **Dresser les projets sur les 4 ans**

Préparation

- Principales mission
- Influence COT
- Création de groupes de travail
 - Lien avec OFA
 - Féminisation
 - Paris 2024
 - Communication
 - Règlement Techniques Sportives Françaises
 - OTN

Missions

Formation

- OFA
 - Cartographie et organisation formations
 - Equivalences
 - Jeunes
 - Examens
 - Support formation
- Gestion OTN
 - Intégration OFA
 - modalités d'évaluation et de sélection des OTN
- Tutorat

Compétition

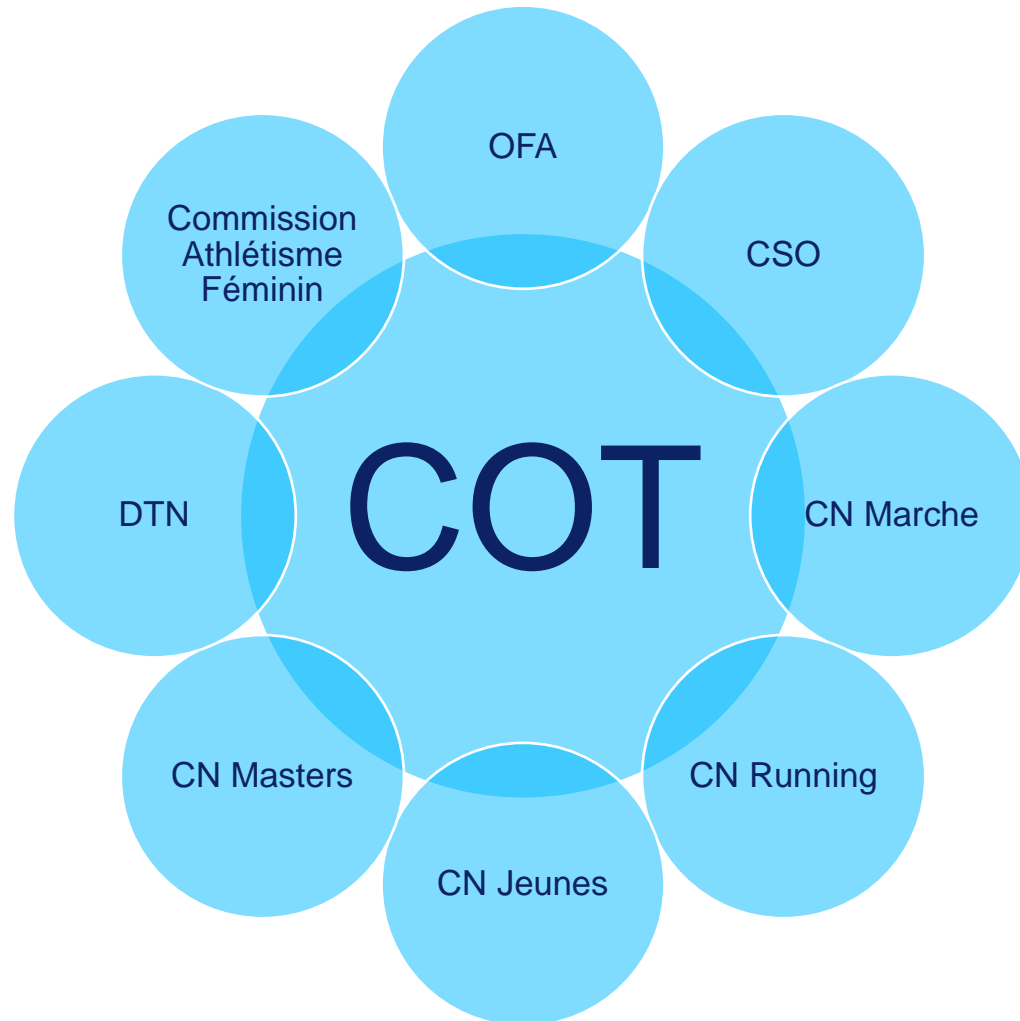
- Paris 2024
 - Sélection
 - Formations
 - Anglais
 - Autres
- Affectation OTN
- Règlement compétitions nationales
- Suivi des rapports de JA
- Impact carbone de nos compétitions

Développement

- Féminisation
- Création de séminaires par spécialité
- Implications EA & WA
 - Proposition de règles
 - Traductions
- Communication
 - newsletter officiels
 - site internet
 - communiquer sur le rôle des jurys (facebook, instagram, autres)
 - Films de promotion...



Influences de la COT





Points Divers

Objectif :

- **Aborder des thèmes hors Ordre du jour**

Préparation

ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Fin de réunion

xx mars 2021

On line – 18h00 ou 12h00